



## EXTRAIT

### DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

11<sup>e</sup> séance du mardi 12 janvier 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Nicolas Tripet et consorts : « *Quelle identité numérique pour nos enfants... dans 15 ans ?* »;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de Mme Caroline Devallonné Dinbali, disant :

*« Le conseil communal souhaite que la municipalité étudie la possibilité de prolonger les actions menées dans la prévention numérique auprès des parents, par exemple par le biais des infirmières scolaires, et d'intégrer la notion de protection de l'identité numérique aussi dans les actions destinées autant aux parents de jeunes enfants qu'aux professionnels. »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi douze janvier deux mille vingt-et-un.

La présidente :

Le secrétaire :

